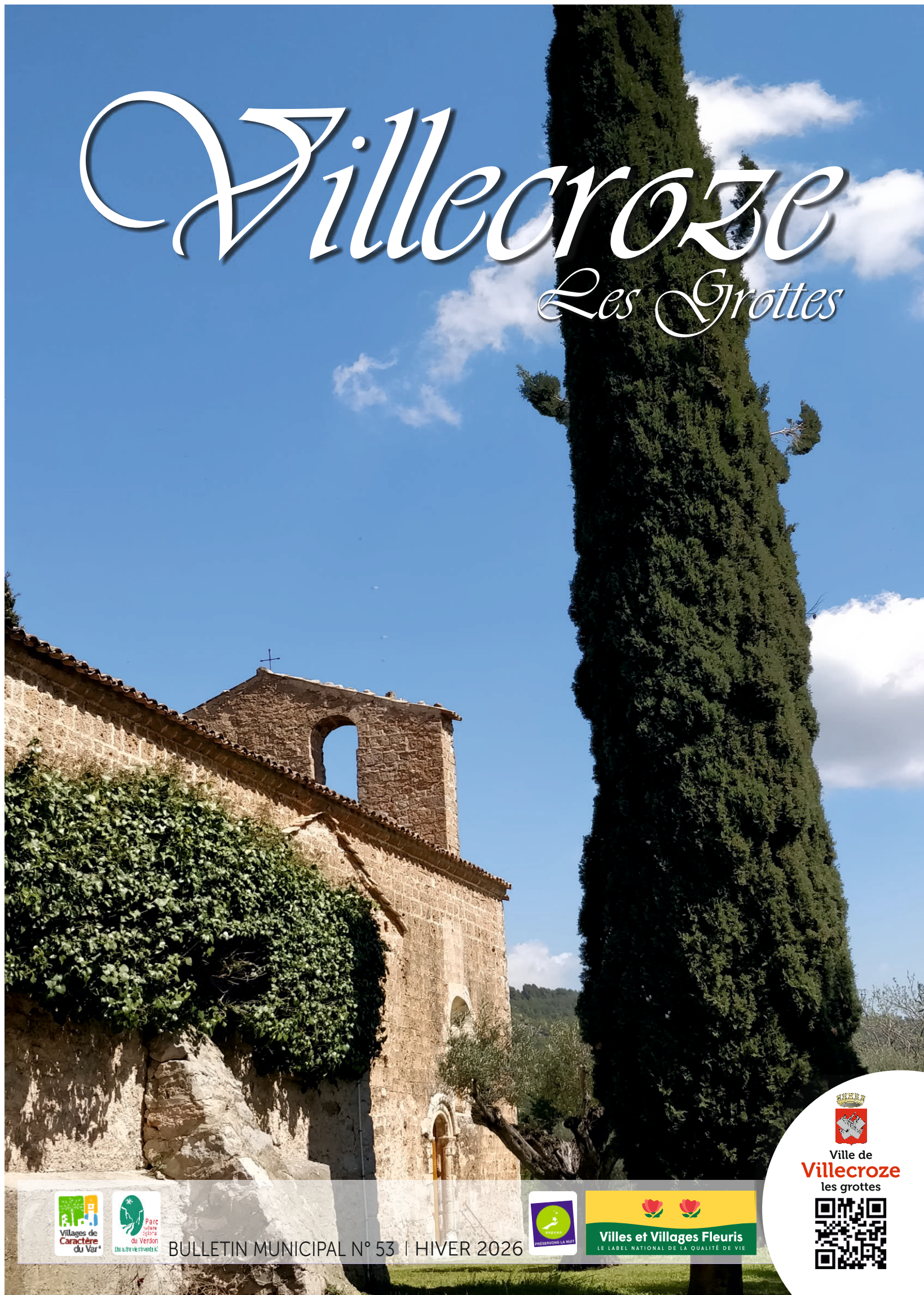


Villecroze

Les Grottes



BULLETIN MUNICIPAL N° 53 | HIVER 2026



Ville de
Villecroze
les grottes





SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Culture et Patrimoine	p 3
Femmes à l'honneur	p 4
Services techniques	p 5
Service de l'eau	p 6
La police rurale	p 7
Obligations de débroussaillage	p 8
La bibliothèque	p 10
Social et santé	p 11
Le parc du Verdon	p 11
L'école	p 12
VILLECRO' SPORTS	p 13
Les associations	p 14
Les rendez-vous 2026	p 16
Etat civil	p 16

Bulletin municipal N° 53 HIVER 2026

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

Conception & Impression:

Rc Création Graphique.

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photo :

Service communication

La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

lundi et mercredi

13h30 - 16h30

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Service social

lundi 13h30-16h30

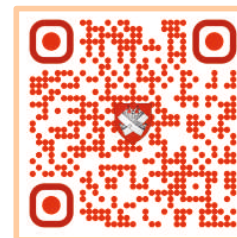
jeudi 8h30-12h

(et sur rendez-vous en cas d'urgence)

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr

Suivre les infos de la commune :

- site internet : <https://mairie-villecroze.fr/>
- Facebook : [@mairievillecroze](https://www.facebook.com/mairievillecroze), page officielle
- application **Panneau Pocket**
- Totem numérique (et son application dédiée)



QR-code à scanner
pour accéder
à l'application
du totem numérique

Chères Villecroziennes, chers Villecroziens,

Engagée en février 2023, la procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme touche à sa fin. L'enquête publique s'est déroulée du 17 novembre au 19 décembre 2025. La prochaine étape sera l'approbation par le conseil municipal en février prochain. Le futur document d'urbanisme définira les objectifs mesurés de développement et d'évolution de la commune, établis en cohérence avec le SCOT.

A l'échelle de l'intercommunalité, le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale arrive à son terme également. À la suite de l'enquête publique du 10 novembre au 10 décembre dernier, l'approbation du SCOT sera programmée dans les semaines à venir.

La loi du 11 avril 2025 a mis fin à l'obligation de transfert aux communautés de communes des compétences eau et assainissement. La commune, ayant fait le choix de conserver la régie communale de l'eau depuis l'évolution de la loi Notre, maintient la gestion communale de notre ressource et de son fonctionnement.

Depuis novembre dernier, une permanence de médecins généralistes, présents trois jours par semaine, est organisée au cabinet médical. Ce dispositif, à l'initiative de la communauté professionnelle territoriale de santé et l'Agence Régionale de Santé, permet d'améliorer l'offre de soin sur notre commune.

Cette année 2026 marquera la fin de mon engagement politique après 18 ans passés au service de la commune et ses habitants. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré à mes côtés pour Villecroze au cours de mes mandats successifs. Je vous remercie, chers villecroziennes et villecroziens, de votre confiance.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle année 2026. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Rolland Balbis votre maire.

Spectacle vivant

Au fil des années, la compagnie de théâtre itinérant La Passerelle a su se constituer un public fidèle, qui répond présent à chaque représentation. Lors de leur passage estival, le public était là, venu découvrir et savourer le spectacle qui s'est tenu cette année sur le parvis le long de l'église.

La table d'orientation

Grâce à l'expertise des services techniques, les abords de la table d'orientation qui surplombe le village, route de Tourtour ont été nettoyés pour mettre en valeur cet élément du patrimoine villecrozien.



L'accès à la table d'orientation, route de Tourtour

Art de vivre

En Provence, les bancs ne sont pas décoratifs. Ils permettent de se retrouver pour discuter entre amis et voisins, pour observer la vie du village ou, simplement pour partager le temps qui passe. Il se murmure que cette activité porte même un nom en provençal, quelque chose comme « lou redoule », qui évoque le positionnement des bancs, contre le mur et face à la vie du village.



Les sentinelles et leurs sourires, à l'entrée du vieux village



Un spectacle de qualité au cœur de l'été avec La Passerelle

L'église

La restauration du clocher de l'église a été confiée à l'entreprise Avanto qui s'est occupée du plancher du clocher, des marches pour y accéder et de la gargouille qui a été changée. Ces travaux s'imposaient pour redonner de l'étanchéité à la structure, mise à mal par des infiltrations.

Sous l'impulsion de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) PACA, a été réalisé, comme dans le reste du département, un inventaire des objets mobiliers conservés dans l'église paroissiale Notre-Dame de Pitié. La conservatrice des antiquités et objets d'art du Var, missionnée par la DRAC, a ainsi pu établir une liste d'objets mobiliers appartenant à la commune et conservés dans l'église en vue de leur inscription au titre des monuments historiques. On y compte par exemple des tableaux, des statues et des bustes dont bien sûr, celui de Saint-Romain, patron du village.

Femmes à l'honneur

Des villecroziennes récompensées

En 2025, deux femmes de Villecroze ont été distinguées pour leur engagement constant et efficace au sein du tissu associatif :

- Anna Hébréar s'est vue remettre la médaille de bronze jeunesse, Sports et Engagement associatif
- Catherine Philibert a été distinguée par la médaille d'honneur Jeunesse, Sports et Engagement associatif dans le cadre de l'opération *Femmes bénévoles en territoires ruraux*.

Nous leur adressons nos félicitations et souhaitons longue vie à leur engagement dans la commune !



Anna, deuxième en partant de la gauche



Catherine, troisième en partant de la gauche

Le cimetière

Un cimetière embelli

Soucieuse de préserver l'aspect esthétique de notre beau cimetière, la commune a récemment nettoyé et réaménagé l'espace dévolu au columbarium à colonnes, par la délimitation de zones sur lesquelles les familles peuvent exprimer leur souvenir en y déposant plaque ou végétaux.

Par ailleurs, les plaques de numérotation des concessions qui étaient abîmées ou avaient disparu ont été remplacées.

Grâce au savoir-faire des services techniques, le jardin du souvenir, espace dédié à la dispersion des cendres, a trouvé sa forme finale, adoucissant la peine par l'arrondi de son arceau en fer forgé où pourront prendre place les noms des disparus.



Travaux en cours pour...



Le columbarium à colonnes



...le jardin du souvenir

Services techniques

Distributeur de billets

A la mi-septembre, ont démarré des travaux de déplacement et réaménagement du distributeur automatique de billets (DAB) situé rue Ambroise Croizat.

Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, ces travaux devenaient indispensables. D'après le prestataire en charge du point de retrait et responsable des travaux, le nouveau distributeur est prévu pour être opérationnel en 2026.

Nous vous remercions de votre patience pendant ces travaux.



Travaux pour le déplacement du DAB, novembre 2025

Entretien des arbres

- En juillet, l'entreprise JPTP a été chargée de l'élagage des platanes de la place.
- Puis cet automne, l'entreprise Var Elagage, secondée par les services techniques, a été mandatée pour l'entretien d'arbres dans le parc : près de la bibliothèque, 4 pins risquant de chuter en faisant des dégâts ont été abattus, ainsi que le cyprès mort près du labo photo. Les cinq cèdres du Liban ont pour leur part été nettoyés et allégés de toutes les petites branches mortes qui les encombraient, retrouvant ainsi leur port majestueux qui pour certains spécimens atteint 30 mètres de haut.

Équipements

La mairie s'est équipée d'un système de **sonorisation de l'espace public**, officiellement dénommé « public adress ». Ce dispositif comprend 2 microphones fixes, 5 points de diffusion avec haut-parleurs : mairie, place Général de Gaulle, terrain multisports, parc municipal et abords de l'office de tourisme ainsi qu'un microphone portatif (diffusant dans un rayon réduit, donc au haut-parleur le plus proche). Ce dispositif peut être utilisé pour l'animation lors de grands événements sur la commune mais également pour diffuser des alertes relatives à la sécurité.

Pour apporter **de l'ombre dans la cour** de l'école, la commune a installé l'été dernier un store banne sur le bâtiment de la classe des CE et un voile d'ombrage protégeant à la fois le module de jeux et la façade de la cantine. Cette partie de la cour gagne ainsi environ 30 m² de surface à l'abri du soleil dardant des chaudes journées.



Elagage en cours sur la place



Dans la cour de l'école, le store-banne



et le voile d'ombrage

Services techniques

La mairie est équipée depuis cet été d'un ensemble de **panneaux solaires** dédiés à l'autoconsommation collective. La teinte des panneaux, qui ne sont pas strictement noirs, a été validée par les Bâtiments de France, le toit de la mairie se trouvant dans le périmètre de protection des monuments historiques.



Des panneaux bien exposés sur le toit de la mairie



Inauguration de la centrale photovoltaïque en présence d'Enedis

Cette centrale photovoltaïque, d'une puissance totale de 15,7 kVA (kilovoltampère), est reliée à douze bâtiments communaux vers lesquels l'électricité est orientée en fonction de la production et des besoins. L'école, la maison des associations, le centre technique municipal mais aussi l'éclairage public peuvent ainsi recevoir de l'électricité produite localement. Depuis que le dispositif est opérationnel, toute l'électricité produite est autoconsommée et la part de l'autoconsommation dans la consommation totale s'élève à environ 19 %.

Service de l'eau

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS)

Le RPQS 2024 a été validé lors du conseil municipal du 15 octobre dernier. Pour les personnes souhaitant de plus amples informations comme le bilan hydraulique, les schémas d'alimentation en eau ou pour l'assainissement collectif, les volumes vendus ou bien la facture type, le rapport est accessible en ligne, sur la page service de l'eau du site de la mairie : <https://mairie-villegcroze.fr/votre-commune/service-de-leau/>

Entretien des installations

De gros travaux de débroussaillage ont été entrepris autour des Baguiers et du site de la Colle. Ces opérations visent, en respectant les obligations légales de débroussaillage, à sécuriser les installations d'eau.

Lutte contre les incendies

Dans le cadre du schéma défense incendie, on dénombre 57 dispositifs de lutte sur la commune. 47 poteaux sont sur le domaine public, 5 dans des domaines privés - principalement les campings - et 5 sont des bornes incendie, plaques incluses dans la chaussée qu'on trouve à certains endroits du village. La législation évoluant, de nouvelles normes s'imposent pour couvrir les habitations, principalement concernant les nouvelles constructions. C'est ainsi qu'un poteau incendie a été déplacé et mis aux normes dans le secteur de Barbeville, au croisement des Suis et du vallon de l'Hôpital.



Poteau incendie fraîchement déplacé à Barbeville

Animaux de compagnie

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déjections canines dans l'espace public, même végétalisé, doivent être ramassées. Nous avons malheureusement observé, dans certaines zones, une recrudescence de crottes. L'infraction est passible d'une contravention de 135 euros. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Concernant les chats, nous rappelons que le nourrissage de chats sur la voie publique est interdit.

Tenir son chien en laisse, ramasser ses excréments, ne pas nourrir les chats dans les espaces publics sont des mesures d'hygiène et cela contribue à tenir le village propre et agréable.



*Abandon sauvage en pleine nature,
un exemple à ne pas suivre*

Traversée du village et poids lourds

La traversée du village par les routes départementales 557, 51 et 251, est interdite aux véhicules de plus de 13 tonnes. Des itinéraires alternatifs sont possibles, via Aups, Salernes ou Tourtour.

Dépôts sauvages

Malgré nos alertes régulières et nos rappels au civisme, nous continuons de déplorer des dépôts sauvages sur la commune, en zone forestière ou habitée.

Pour lutter contre ce phénomène et prévenir les dépôts sauvages, la commune est désormais équipée de caméras déplaçables.

Des containers pour ordures ménagères et pour le tri sont disponibles sur la commune.

La déchetterie, située route d'Aups, est ouverte aux horaires suivants :

8h30-12h et 13h30-17h

lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Fermée le mardi.

La collecte des encombrants est assurée une fois par mois par les services municipaux. Pour en bénéficier, il faut se pré-inscrire auprès de l'accueil de la mairie au 09 94 70 63 06.

Toutes ces informations sont également disponibles sur la page Gestion des déchets du site de la mairie : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/gestion-des-dechets/>.

Les solutions pour vos déchets existent, utilisez-les !

Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Un nouvel arrêté préfectoral encadre depuis le 26/09/2025 les pratiques de débroussaillage. L'arrêté est disponible sur le site de la mairie, à la page Protection de l'environnement (<https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/protection-de-lenvironnement/>).

Les pages suivantes donnent en images toutes les consignes à mettre en œuvre pour le débroussaillage obligatoire.

Obligations légales de débroussaillage

Arrêté préfectoral n°DDTM/SAF/2025-08 du 26 septembre 2025

**Portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé
dans les espaces exposés aux risques d'incendie de forêt dans le département du Var**



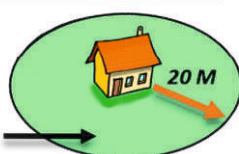
Obligations légales de débroussaillage

Modalités techniques
des OLD destinées aux particuliers
pour les constructions, chantiers
et installations de toute nature
(nommés « bâtis »)
situés en forêt et à moins de 200 m
de la forêt

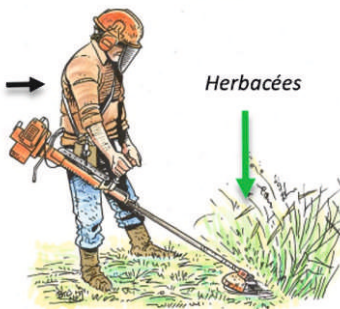
Règles générales de mise en œuvre

I. Modalités techniques et résultats attendus

- 1.** Ratisser et éliminer les débris de végétaux (feuilles mortes et aiguilles), **20 m** autour du bâti, toiture et gouttières.



- 2.** Couper ou broyer en totalité la végétation herbacée et ligneuse basse.



Herbacées



Lianeux bas

- 3.** Couper les arbustes situés sous couvert d'arbres.

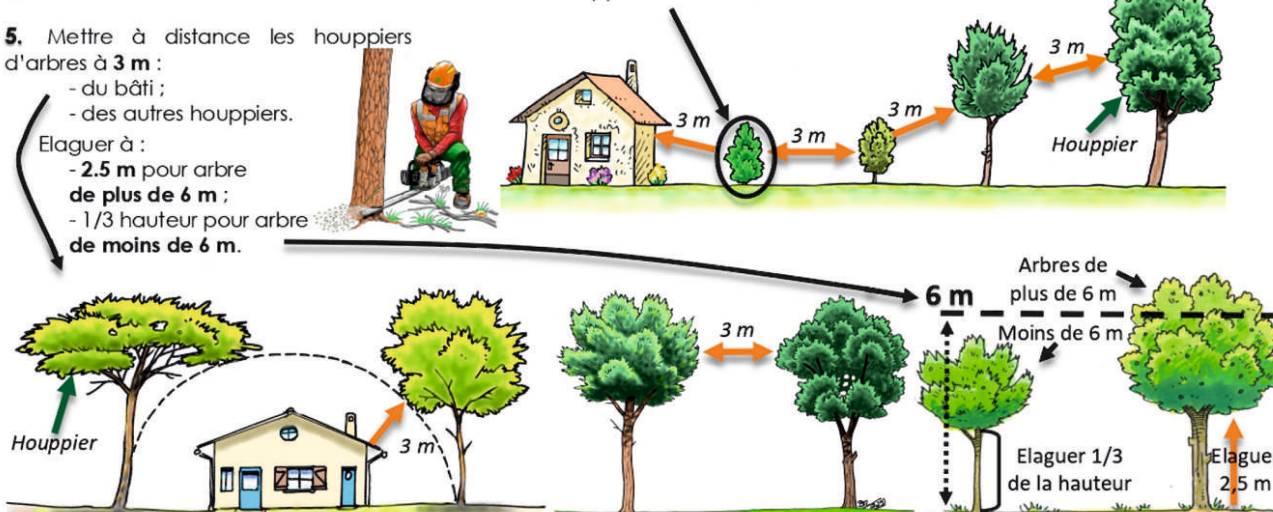


4. Mettre à distance les arbustes de **3 m** du bâti, des houppiers d'arbres et arbustes voisins.

- 5.** Mettre à distance les houppiers d'arbres à **3 m** :

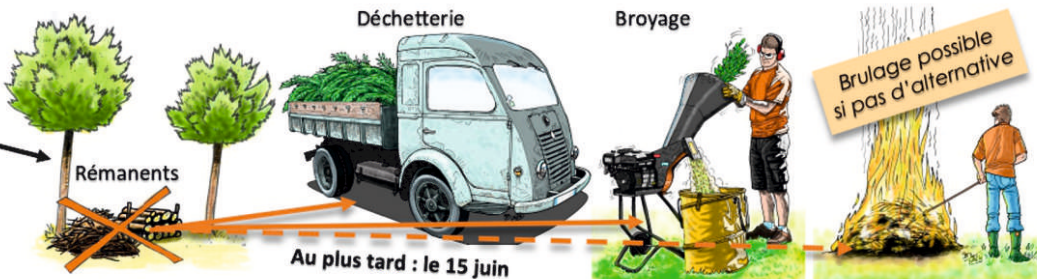
- du bâti ;
- des autres houppiers.

- Elaguer à :
- **2.5 m** pour arbre **de plus de 6 m** ;
 - **1/3** hauteur pour arbre **de moins de 6 m**.



- 6.** Eliminer les rémanents par broyage ou exportation dans le mois après travaux au plus tard le **15 juin**. Possibilité de brûler si broyage et exportation impossibles.

(cf : arrêté préfectoral emplois du feu en vigueur).



Brulage possible
si pas d'alternative

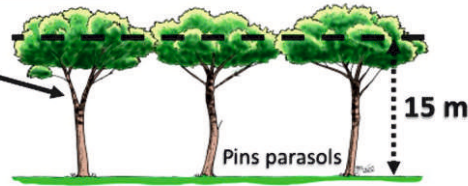
Conception, réalisation, illustrations : 2025
ONF pôle DFCI 06-83, Bruno Teissier du Cros



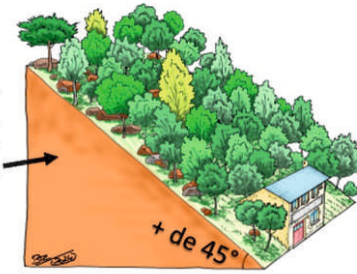
Dérogations pour la mise à distance des branches et des arbres

II. Pas de mise à distance :

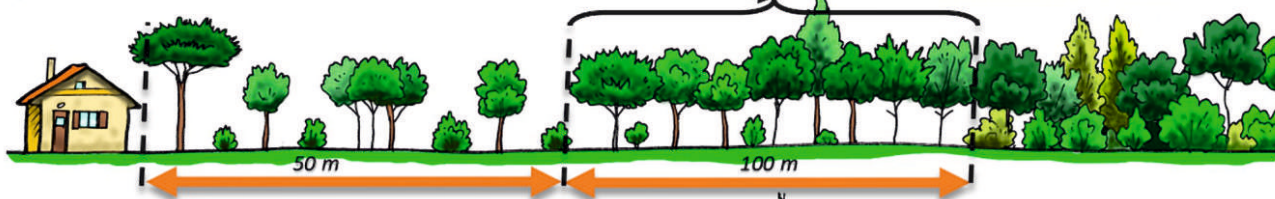
7. - des pins parasols de plus de 15 m de haut ;



8. - des arbres sur versants de plus de 45° afin de limiter l'érosion, sauf face au vent dominant ;

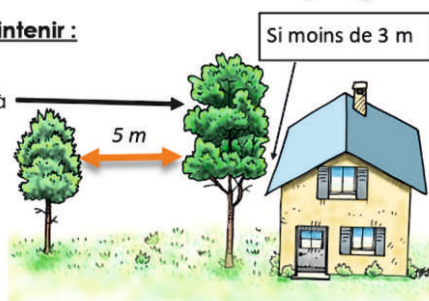


9. - des arbres situés entre 50 et 100 m si débroussaillage à 100 m.

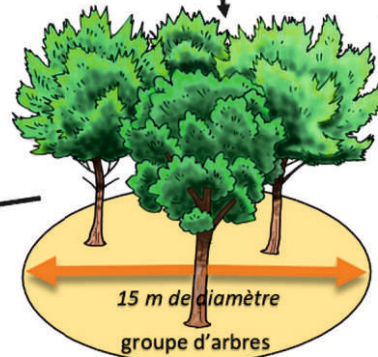


III. Possibilité de maintenir :

10. - des arbres remarquables à proximité du bâti si mise à distance de 5 m minimum des autres arbres et arbustes (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas) ;



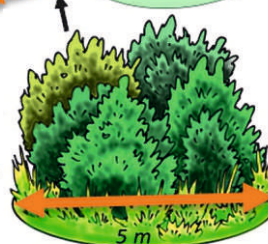
11. - des groupes d'arbres de 15 m de diamètre à plus de 20 m du bâti et distant de 3 m des arbres et arbustes (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas) ;



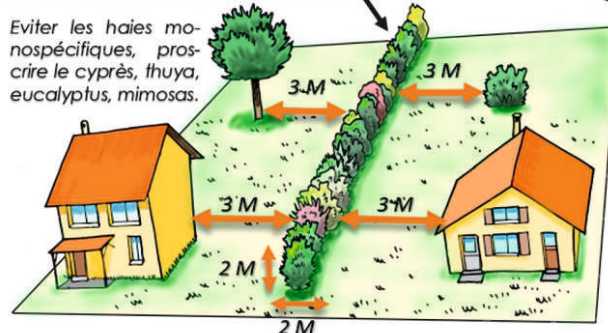
12. - des groupes d'arbustes de 3 m de diamètre à plus de 20 m du bâti (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, Mimosas) ;



À plus de 20 m

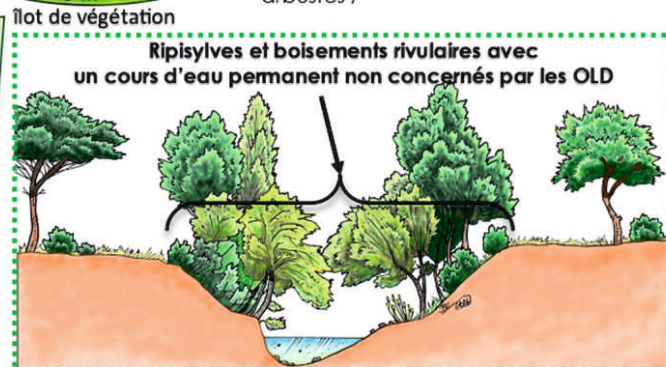


13. - des plantations d'alignement et des haies de 2 m de haut et 2 m de large max, à distance de 3 m minimum des bâtis, arbres et arbustes ;



Eviter les haies monospécifiques, proscrire le cyprès, thuya, eucalyptus, mimosas.

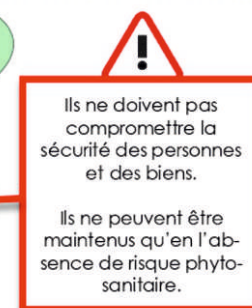
14. - des îlots de végétation de 5 m de diamètre sans arbre, à 20 m du bâti, à 20 m d'un autre îlot (herbes, arbustes) et à distance de 3 m minimum des arbres et arbustes ;



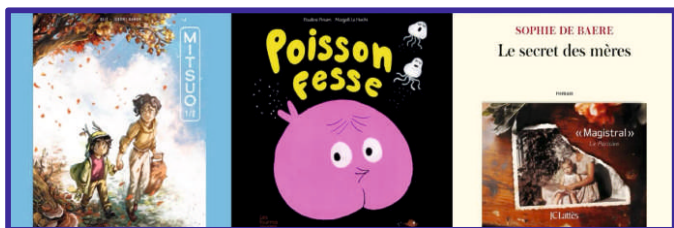
15. - quelques arbres à cavité, têtards, arbres mort sur pied à plus de 20 m du bâti (hormis résineux).



À plus de 20 m



Ils ne doivent pas compromettre la sécurité des personnes et des biens.
Ils ne peuvent être maintenus qu'en l'absence de risque phytosanitaire.



*Sur les traces de la grève des sardinières en 1924
à Douarnenez avec la compagnie Artmacadam*

Spectacles pour l'école

En plus des séances régulières avec les classes, la bibliothèque a proposé en novembre deux spectacles aux scolaires :

- les enfants de maternelle ont découvert *Le monde est grand*, histoire gestuelle et musicale avec Elisa, de la compagnie La Dérouleuse
- les enfants de primaire sont allés à la rencontre du *Grand migrateur*, spectacle adapté d'une bande dessinée et joué par la compagnie L'Etreinte.



Le Grand migrateur par la compagnie L'Etreinte

Prix des Lecteurs du Var

Le palmarès du Prix des Lecteurs a été dévoilé lors de la Fête du Livre de Toulon en novembre. Sont ainsi primés :

- *Poisson Fesse*, de Pauline Pinson et Magali Le Huche, en catégorie Jeunesse. A Villecroze, c'est l'album *Un conte de l'Ouest* qui arrivait en tête du choix des lecteurs.
- *Mitsuo*, de Jérôme Hamon et Gijié Gijié, en catégorie Bande dessinée
- *Le secret des mères*, de Sophie de Baere, en catégorie Adulte.

Dans le cadre de ce prix, la bibliothèque a accueilli en octobre la compagnie Artmacadam qui a réjoui le public avec son adaptation du roman *Le lit clos*.



*En sortant du poulailler, Le monde est grand
avec la compagnie La Dérouleuse*

Votre bibliothèque est ouverte :
Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30
Jeudi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h30

Nous joindre :
04 94 67 33 98
bibliotheque@mairie-villecroze.fr

Suivre notre activité :

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze
@bibliothequevillecroze

Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

Tumblr : bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

Service social

Pour faciliter une prise en charge par les secours **en cas d'urgence**, une fiche de renseignements individuelle peut être remplie par vos soins. Le formulaire est disponible sur demande au **04 94 70 73 83** ou par mail ccas@mairie-villecroze.fr.

Les ateliers

En partenariat avec l'ASEPT PACA, seront proposés au premier semestre les ateliers suivants :

- vitalité
- équilibre
- numérique
- tablette et smartphone.

En partenariat avec la Mutualité française, ce seront les ateliers :

- San'thé dansant
- Ma santé au menu, incluant une préparation de repas par séance
- Une séance de théâtre forum sur le thème du numérique : *Le web, la belle et les truands*, western arnaquo-préventif animé par la compagnie 6T Théâtre et présenté le 4 juin pendant le Mai théâtral, avec la complicité de l'ADV.

Les inscriptions aux ateliers se font auprès du service social au **04 94 70 73 83**.

Consultations médicales : dispositif pilote

Le dispositif *Un médecin près de chez vous*, porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA a démarré cet automne. Il vise à équiper, en lien avec les collectivités locales et les professionnels de santé, 5 lieux de soin pour permettre aux médecins volontaires de prendre en charge des patients sans se préoccuper de la logistique des consultations.

A l'échelle de la région, 5 territoires à la couverture médicale insuffisante ont été identifiés et sont pilotes pour ce dispositif.

Dans le Var, il s'agit de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon. Avec l'appui de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Dracénie, se tient ainsi à Villecroze un cabinet médical Solidarité Territoriale, rue Ambroise Croizat, où un médecin volontaire reçoit en consultation pour une ou plusieurs journées. Le médecin change régulièrement et les consultations se font sur rendez-vous au **04 98 10 05 42** (CPTS Dracénie).

Dès que la mairie en a connaissance, les dates des prochaines permanences sont annoncées sur les différents supports de communication : site internet, Panneau Pocket, totem numérique et page Facebook.

Les permanences sociales

- Le service social vous accueille en mairie aux horaires suivants :

lundi 13h30-16h30
jeudi 8h30-12h00

(et sur rendez-vous en cas d'urgence) **04 94 70 73 83**.

- L'Espace France Services d'Aups est ouvert :

9h-12h du lundi au vendredi
13h30-16h30 mardi et vendredi
04 98 10 29 43.

Le Parc du Verdon

Label'Fête

Le renouvellement du label pour le Parc naturel régional du Verdon s'accompagne d'une nouvelle charte pour 2025-2040, véritable feuille de route pour préserver les richesses naturelles et culturelles du territoire tout en accompagnant un développement durable et solidaire.

Ce renouvellement ouvre une nouvelle page pour le Verdon : anticiper les effets du changement climatique, préserver les patrimoines, renforcer la résilience du territoire et soutenir une économie locale respectueuse de l'environnement.

Pour célébrer ce moment historique, une grande journée festive et conviviale a réuni habitants, partenaires, élus et agents lors de Label'Fête, organisée au domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Animations scolaires

Dans le cadre de sa mission d'éducation à l'environnement, le Parc du Verdon intervient dans les écoles de son territoire. C'est ainsi que deux animatrices pédagogiques, Isabelle et Elodie, interviendront au printemps auprès de trois classes de l'école de Villecroze pour aborder les questions agricoles. Puis, une visite au domaine de Valx sera l'occasion pour les enfants de découvrir la fabrication du fromage de chèvre.



Le parc fête, en octobre 2025, son label renouvelé

Toutes les informations relatives au parc sont accessibles sur le site internet <https://www.parcduverdon.fr/>.

L'école

Cette année, les effectifs s'élèvent à presque 130 enfants. Une nouvelle enseignante, Amélie Vita, est en charge de la classe de CP-CE1.

Aire Terrestre Educative (ATE)

Le projet autour de l'ATE, qui a pour but de protéger la biodiversité sur une zone définie, continue son développement. Lors de l'année scolaire 2024-2025, la classe de CM1 a réfléchi à son aménagement mobilier. Pour l'année 2025-2026, la classe de CM1 va travailler en collaboration avec les services techniques : visite du CTM (centre technique municipal) en novembre et confection, à partir des mesures faites par les élèves de l'année précédente, de bancs pour l'ATE.



Préparation des brioches dans le camion-fournil



et dégustation des brioches pour le goûter



La classe de CM1 de 2024-2025 sur l'ATE avec des agents des service techniques

Semaine du Goût

En octobre, différentes classes ont participé à la Semaine du goût.

- Les classes de Ludivine (petite et moyenne sections) et de Laetitia (CM1) ont rencontré le boulanger Loïc Nervi, venu avec son camion-fournil. Divers ateliers se sont tenus dans la classe à ciel ouvert : dégustation de purées (panais, potimarron, carottes, patate douce), de compotes (pommes, poires), lecture (les enfants de CM1 ont lu pour les élèves de maternelle), langage (autour du vocabulaire lié à la cuisine et ses ingrédients).
- La classe de Christelle (moyenne et grande sections) a pour sa part reçu Serge Coustrain, chef du restaurant Les Sources. Au menu, découverte des courges (courge spaghetti, courge violon, butternut et citrouille) et dégustation de préparations à base de courge ou de châtaignes (sorbet de potiron cheesecake à la citrouille, cake à la farine de châtaigne, crème de châtaignes à la vanille, châtaignes au sirop).



Miam, de la citrouille et des châtaignes !

Villecro'sports

Après le succès de VILLECRO'LYMPIQUE qui s'est tenu en avril 2024, dans le sillage des Jeux Olympiques de Paris et en écho à l'obtention du label Terre de Jeux 2024, voici en 2025 VILLECRO'SPORTS.

Cette manifestation sportive a pour but de prolonger l'élan et l'engouement sportif de VILLECRO'LYMPIQUE en s'inscrivant comme un rendez-vous annuel récurrent.

Sur tout un week-end, les 20 et 21 septembre, la municipalité et les associations volontaires ont uni leurs énergies pour proposer de multiples activités gratuites :

Color Run, pilates, tir à l'arc vertical, VTT sur bosses, ragga fit,

tennis, parcours mobilité, jeux d'agilité, jeu de massacre, ateliers créatifs, pistolets lasers, course d'orientation, parcours du combattant, randonnée, tournoi de foot, concours de pétanque et cirque.

De plus, la Ronde cycliste des Grottes, épreuve comptant pour le championnat régional PACA, a vu concourir dimanche une centaine de jeunes cyclistes sur un circuit de 22 kilomètres à parcourir plusieurs fois.

Devant le succès rencontré, rendez-vous pour une nouvelle édition de VILLECRO'SPORTS en 2026 !



La Color Run dans le vieux village...



...et aux abords du parc



Découverte du tir à l'arc vertical



Le podium de la Ronde cycliste

Associations

Leï Boutentrains villecroziens

Nous sommes heureux d'avoir organisé cet été une très réussie fête de la Saint-Romain avec, en avant-première, la procession du saint de l'église jusqu'au parc où le père Thierry a célébré la messe. Pour l'occasion, nous avons collaboré avec La bravade de Montfort et le groupe folklorique Leï jouvent dracenien.

Nous tenons à remercier tous les intervenants, tous nos bénévoles et la municipalité pour son soutien.

Merci aux villecroziens pour leur fidélité et leur confiance.

Contact : leiboutentrains@gmail.com



Pour lancer la fête, soirée mousse sur la place



Le lendemain, Saint Romain arrive au parc

Les Amis des Fleurs

Poursuivant activement tout au long de l'année leurs activités de nettoyage, plantations et entretien, les bénévoles de l'association ont eu à cœur de vous offrir un village toujours fleuri, si possible en toute saison malgré une météo parfois très contrariante.

Nous tenons ici à remercier tout spécialement les services de la voirie qui nous apportent une aide efficace et toujours disponible et nous nous félicitons de la très bonne entente qui règne entre nos équipes.

Vous avez ainsi pu remarquer que, tous ensemble, nous avons fait notre possible pour masquer l'espace poubelles qui se trouve sous les fenêtres de la mairie.

Nous avons également initié et largement participé en octobre dans l'enceinte du cimetière à une action bénévole visant à nettoyer et embellir des sépultures parfois abandonnées, notamment dans sa partie la plus ancienne.

Avant Noël, le 14 décembre nous avons convié tous les habitants autour d'un chocolat chaud pour qu'ils apportent quelques décorations nous permettant d'égayer notre village avant les fêtes de fin d'année.



L'espace poubelles sous la mairie, verdi par nos soins

Pour nous rejoindre, la cotisation est de 15 €.

Contact : Françoise Petitjean, présidente **06 95 27 82 74**

Le CACS

Comme tous les mois de septembre depuis maintenant 42 ans, l'ensemble de nos activités a repris, offrant une large palette d'ateliers à tous nos membres : randonnée, gym, peinture, jeux de société, club de lecture, mémoire, marche douce, pétanque et tout récemment « savoir raconter une histoire », le tout moyennant une cotisation annuelle de 25 € (45 € pour les couples).

Cette année, nos 25 nouveaux adhérents vont nous permettre de dépasser le nombre de 174 membres enregistré sur l'exercice précédent, preuve que notre association conserve un beau dynamisme. Deux nouveaux administrateurs sont entrés au conseil d'administration : Pascal Fassone et Béatrice Malvache.

Après notre assemblée générale très suivie, nos pas nous ont guidés en septembre vers l'île de Porquerolles avec visite de la magnifique Fondation Carmignac. Puis nous avons largement participé à l'encadrement des différents plateaux sportifs proposés lors du week-end VILLECRO'SPORTS. Un tournoi de pétanque, qui a connu un vif succès, avait été tout spécialement organisé pour la circonstance.

Début octobre, nous avons organisé une journée d'initiation - ou de rappel - aux gestes de premiers secours. Toutes les demandes d'inscription n'ont pu être satisfaites mais une douzaine de personnes en ont bénéficié. Un tournoi de pétanque a également eu lieu en partenariat avec l'association *Leï Boutentrains* le 19 octobre. Nous avons proposé en décembre une journée d'initiation à l'œnologie.

Académie 23

Académie 23 a pris son envol !

Depuis le mois d'août, Marie et NJ ont décidé, d'un commun accord, de suivre chacune leur propre chemin afin de s'épanouir dans de nouveaux projets. L'association s'est donc réorganisée avec un nouveau bureau : Cassandra à la présidence, Nathalie au secrétariat et Leslie à la trésorerie.

A la rentrée 2025, Académie 23 compte déjà 73 adhérents, répartis dans 7 groupes : Babyfreeze, Kid'Hip'Hop, Teenagers, Younger's, Urban et, pour finir, le Just Do Hiit (cardio boxe / hiit) qui ne participe pas au gala mais se challenge au long de l'année. Nouveauté cette saison : la création du groupe des Stepers, composé de danseurs avancés sélectionnés parmi les différents groupes.

Ces groupes dynamiques permettent à l'association de poursuivre son développement et de lancer de nouveaux projets : loto, stages, et bien d'autres encore !



Des rangs bien garnis pour l'assemblée générale

En 2026, nous proposerons, comme tous les ans, une conférence ouverte à tout public ainsi que notre traditionnelle Galette des Rois, un après-midi Chandeleur en mars et de nouvelles sorties en perspective.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : secrétariat **06 80 05 31 29**

<https://cacsvillecroze.wixsite.com/site>



*Le groupe des Younger's (ados 14-17 ans)
lors du gala de fin d'année en juin 2025*

Tout au long de l'année, NJ transmet son énergie et sa passion à ses élèves pour offrir, le jour J, un spectacle magique, rempli d'émotion. Le prochain spectacle aura lieu le samedi 4 juillet. Le thème reste encore secret, mais l'impatience grandit déjà dans tous les groupes !

Les rendez-vous 2026

Samedi 3 janvier
Samedi 17 janvier
Samedi 24 janvier

Cérémonie des vœux du Maire
Villegrosche invite l'humour
Atelier bocaux et conserves, avec Delphine

Maison des Associations
Maison des Associations
Lokacité

Dimanche 8 février
Samedi 21 février

Loto de l'ADV
Nuit de la lecture

Maison des Associations
Bibliothèque municipale

Dimanche 8 mars
Dimanche 15 mars
Dimanche 22 mars
Jeudi 26 mars

Loto d'Académie 23
Premier tour des élections municipales
Second des élections municipales
Concert de flûte traversière, par les élèves de Silvia Careddu

Maison des Associations
Maison des Associations
Maison des Associations
Académie musicale

Mercredi 1^{er} avril
Dimanche 26 avril

Ouverture des Grottes
Bourse aux Plantes

parc municipal

Dimanche 3 mai
Jeudi 14 mai
du vendredi 29 mai au
dimanche 7 juin

Vide-greniers
Concert de cor, par les élèves de Radovan Vlatkovic
Festival du Mai Théâtral

dans tout le village
chapelle Saint-Victor
Maison des Associations

Jeudi 4 juin
Jeudi 4 juin
Dimanche 14 juin
Jeudi 25 juin

théâtre forum Le web, la belle et les truands
Concert de violoncelle, par les élèves de Gustav Rivinius
Concentration de véhicules anciens, avec Var Alpine
Concert de piano, par les élèves de Avedis Kouyoumdjian

Maison des Associations
chapelle Saint-Victor
chapelle Saint-Victor

Naissances

MACREZ Léia le 16/07/2025
FRAGNIERE BLANC Méo le 19/07/2025
MERLINO Louise le 24/07/2025

Décès

VAN DE VELDE Bernard le 30/06/2025
COURALEAU Jean-Claude le 18/09/2025

Mariages

DUMOND Sandrine et DE BENTZMANN Christian le 25/08/2025
CAMILLIERI Andy et JEUDY Thibault le 06/09/2025

Pacte civil de solidarité

FEYRY Ophélie et FEVRIER Sébastien le 12/08/2025
BAELE Sylvie et CATTET Jean-Pierre le 24/11/25
LHEUREUX Lucille et JAN Simon le 28/11/2025